Demande d'autorisation d'exploiter
Exercice de la prostitution

Commune / Arrondissement administratif
choisir la commune

○ Première autorisation ○ Renouvellement

1. Obligation d'annoncer l'activité ou de demander une autorisation d'exploiter

La prostitution / le travail du sexe est exercé(e) par plus de deux personnes et / ou dans plus de deux pièces.
○ Oui → Veuillez compléter intégralement le présent formulaire.
○ Non → Veuillez remplir le formulaire d'annonce pour l'exercice de la prostitution (lien vers le formulaire).

2. Données sur la personne responsable

Sexe ○ masculin ○ féminin

Nom | Prénom

Adresse privée
(rue, n°, NPA, localité)

Date de naissance | Téléphone | Courriel

Nationalité | Lieu d'origine

Permis de séjour
(pour les ressortissants étrangers)

Statut dans l'établissement

○ Propriétaire ○ Locataire
○ Gérant/e, employé/e par

Propriétaire et / ou gérant/e d'autres établissements

○ Oui (nom de l'établissement / rue / n° / NPA / localité) ○ Non

3. Information sur l'établissement

○ Salon ○ Salon avec service de boissons / bar à hôtesses ○ Agence d'escorte

Nom de l'établissement

Adresse de l'établissement
(rue, n°, étage, NPA, localité)

Téléphone de l'établissement | Adresse électronique / site Internet

Nom, prénom et adresse exacte de la/du propriétaire/locataire (s'il ne s'agit pas de l'exploitant/e)

☐ **Ouverture le (indiquer la date):** | ☐ **Reprise de l'établissement le (indiquer la date):**

Nombre de chambres | Nombre maximal de personnes exerçant la prostitution dans l'établissement

Prix de la location (y compris les charges et les frais de nettoyage usuels, etc.)

Horaire d'exploitation

Lundi:	de		à	heures	Vendredi:	de		à	heures
Mardi:	de		à	heures	Samedi:	de		à	heures
Mercredi:	de		à	heures	Dimanche:	de		à	heures
Jeudi:	de		à	heures					

Autres autorisations accordées
(p. ex. hôtellerie / restauration)

Lieu / date

Signature de la requérante / du requérant

4. Annexes

- Copie en couleurs de la carte d'identité ou du passeport (bien lisible)
- Copie en couleurs du permis de séjour pour les ressortissants étrangers (bien lisible)
- Copie du permis d'établissement ou de l'attestation de domicile actuelle
- Extrait du casier judiciaire*
- Extrait du registre des poursuites portant sur les cinq dernières années*
- Extrait du registre du commerce* (pour les personnes morales: nom de l'employeur de la personne responsable)
- Attestation de capacité civile (attestation de l'exercice des droits civils)*
- Plans architecturaux de l'établissement (avec indications des pièces de travail, chambres et installations sanitaires)
- Liste des pièces de travail
- Copies des autorisations nécessaires (construction, hôtellerie/restauration);
  si elles n'ont pas encore été octroyées → copie des demandes y relatives

*Ne doit pas dater de plus de trois mois.

5. Prise de position de la commune à l'attention de la préfecture

L'établissement est conforme à l'affectation de la zone ○ oui ○ non

L'établissement est au bénéfice d'un permis de construire ○ oui ○ non

La commune confirme l'exhaustivité des documents selon le chiffre 4 et formule la proposition suivante: l'autorisation peut être accordée. ○ oui ○ non

Motif du refus de l'octroi de l'autorisation

Charges et conditions, le cas échéant

Lieu / date

Timbre / signature

Le formulaire de demande doit impérativement être déposé au minimum 60 jours avant l'ouverture de l'établissement auprès de la commune concernée.